

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Les deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, également convoqué le 28 avril 2024 par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Catherine GUERIN, Présidente.

Studenti presenti:
n. 30 allievi su 35

[illegible]

Abertas excois ares dilagaton de pouois:

Adresses associées aux obligations de pouvoirs :
 1. Emilie-BRUN : LOHMEYER donne pouvoirs à Mme Sarah NGUYEN
 2. GUYOT : GUYOT donne pouvoirs à M. GUYOT
 3. GUYOT-CHRONASSEN donne pouvoirs à M. LAURENT LAFFITE
 4. Claude BRONASSEN donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
 5. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Nelly MARCHAND
 6. Hubert CROST STAFFORD donne pouvoirs à Mme Sarah-DELFY
 7. Jeanne ESTERLE donne pouvoirs à M. Jeanne ESTERLE
 8. Jerald RATTE donne pouvoirs à Mme Huguette SA TANGOT
 9. Laurent CHOPPY donne pouvoirs à Mme Shaban ZAHAR BEY
 10. Philippe RAULIN-DELFAT donne pouvoirs à Mme Sarah-DELFY
 11. Vincent BEY donne pouvoirs à Mme Angélique JOUEN
 12. Mme Fabrice VIELLO donne pouvoirs à Mme Sandrine HADJOU
 13. Mme Fabrice VIELLO donne pouvoirs à M. Fabrice VIELLO
 14. Mme Fabrice STERNHEIM donne pouvoirs à M. Fabrice DUCHET

Abstract.

L'ORDRE DU JOUR EST

Modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme de Bonnac-La-Côte - Avis conforme favorable de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

**Modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme
de Bonnac-La-Côte – Avis conforme favorable de
l'autorité environnementale relatif à la décision de ne
pas soumettre la procédure à évaluation
environnementale**

Délégation du 11 avril 2024



 TÉLÉCHARGER